

COMMUNE D'ETOY

ANALYSE ET COMMENTAIRES DES COMPTES 2009

1. ADMINISTRATION GENERALE

101. Conseil communal

101.3001 Jetons de présence et traitements

Le coût total des jetons de présence des conseillers est directement lié avec le nombre de séances des commissions et du Conseil communal, d'où la différence avec la somme budgétisée.

102. Municipalité

102.3061 Indemnités et remboursement de frais

Les vacations des municipaux varient en fonction du nombre d'heures de travail fourni.

11. Administration

11.3051.1 Caisse nationale accidents

L'abaissement de certains taux relatifs aux primes 2009 de la SUVA ainsi que les allocations pour perte de gain (accidents) déductibles de la déclaration annuelle des salaires influencent favorablement le décompte final.

11.3191 Cotisations diverses

Ce compte affiche des dépenses plus basses que le montant budgétisé car la cotisation de l'ARCAM a été comptabilisée dans le c. 11.3193. Il en est de même pour l'Association de la Route du Vignoble qui est imputée dans le c. 16.3193.

11.3193 Cotisations ARCAM (nouveau compte)

La cotisation 2009 versée l'ARCAM (Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges/ anciennement ACRM) a été imputée directement dans ce compte. Cette cotisation est partielle et plus basse pour l'année 2009 car lors de la dissolution de l'ACRM le reliquat des comptes de cette association a été transféré directement à l'ARCAM. (CHF 4.15 p/habitants = CHF 10'964.30 – reliquat dissolution CHF 7'000.00 = 3'964.30 à notre charge).

11.3652 Participation sur abonnements CFF - Vente à la population

En 2009, 2 abonnements annuels CFF ont été achetés pour CHF 19'550.00.

La vente des cartes journalières tout au long de l'année a rapporté CHF 11'469.25

La charge supportée par la commune se monte à CHF 8'080.75.

16. TOURISME16.3193 Cotisation soutien touristique à l'Association de la Route du vignoble.

La cotisation de CHF 3'042.00 en faveur de l'association précitée est désormais imputée dans ce compte.

16.3817 Attribution à la Taxe de séjour16.4311 Recette Taxe de séjour

Les encaissements (CHF 19'341.00) sont imputés dans le compte 16.4311. La différence entre ces recettes et les charges du compte 16.3193 a été attribuée au Bilan au fonds de réserve « Tourisme » c. 9280.4 (CHF 16'299.00).

21. IMPÔTS

<u>REVENUS</u>	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>	<u>Différence</u>
	CHF 7'306'000.00	CHF 8'792'412.75	CHF 1'486'412.75
<u>CHARGES</u>	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>	<u>Différence</u>
	CHF 110'000.00	CHF 106'181.60	CHF 6'181.60

Année	Charges	Revenus	Taux
1998	139'431.20	3'760'481.30	70
1999	132'531.05	4'425'265.30	70
2000	325'333.25	4'604'084.80	70
2001	113'052.45	5'211'080.40	70
2002	67'644.30	5'935'701.75	70
2003	73'932.95	5'670'283.80	70
2004	48'728.00	5'215'313.80	47.5 (bascule)
2005	82'943.45	6'562'437.45	57.5
2006	82'624.85	6'741'960.65	57.5
2007	114'951.55	8'174'829.30	65
2008	118'403.55	8'970'821.65	65
2009	106'181.60	8'792'412.75	65

Revenus d'impôts :

L'excellent résultat de la facturation des impôts touche principalement les postes suivants

- 21.4002 Impôts sur la fortune
- 21.4011 Impôts sur le bénéfice net des personnes morales
- 21.4040 Droit de mutation
- 21.4411.1 Impôts s/ les gains immobiliers

La plupart de ces postes sont influencés par l'essor des nouvelles constructions.

22. SERVICE FINANCIER

ANNEE	EMPRUNTS	INTERÊTS	TAUX MOYEN
1999	10'600'000.00	455'218.75	4.294 %
2000	10'300'000.00	481'498.70	4.674 %
2001	8'800'000.00	408'582.60	4.643 %
2002	8'600'000.00	354'607.65	4.123 %
2003	8'400'000.00	236'285.40	2.812 %
2004	8'400'000.00	192'072.25	2.286 %
2005	8'400'000.00	234'457.75	2.791 %
2006	9'400'000.00	250'341.20	2.663 %
2007	7'800'000.00	236'764.90	3.303 %
2008	7'550'000.00	201'545.75	2.669%
2009	7'300'000.00	192'876.55	2.6421 %

22.3211 Intérêts des dettes à court terme

Grâce aux liquidités de notre trésorerie, les intérêts à court terme ont été très peu élevés .

22.3221 Intérêts des dettes consolidées

Le remboursement partiel d'un emprunt auprès de la SUVA de CHF 250'000.00 a permis d'abaisser les intérêts des dettes consolidées (voir tableau ci-dessus).

Comptes	PEREQUATION	Montants imputés ds les comptes 2009	Montants imputés ds les comptes 2008	Montants imputés ds les comptes 2007
22.3521	Fds péréquation part charges	1'425'520.00	1'313'108.00	1'258'518.00
22.3522	Fds péréquation déc. année précéd.		167'002.00	10'114.00
22.4511	Rbt de Etat Vaud dépenses thématiques	-3'792.00	-43'630.00	-42'002.00
22.4521	Retour fds péréquation aux communes	-769'416.00	-583'182.00	-460'392.00
22.4522	Fds péréquation rbt s/déc. année préc. *	-129'803.00	-317'446.00	
	Total	522'509.00	535'852.00	766'238.00

* **22.4522** Le remboursement de **CHF 129'803.00** s/fonds de péréquation 2008 (versé en 2009), comprend : CHF 67'704.00 liés à la péréquation directe et CHF 62'099.00 liés aux dépenses thématiques. Pour 2008 le remboursement total sur les **dépenses thématiques** est de CHF 43'630.00 (reçus en 2008) + CHF 62'099.00 (reçus en 2009) soit CHF 105'729.00.

22.4221.1 Revenus comptes courants et placements à terme

Les liquidités liées à la vente de terrain (en 2007 et 2008) et aux encaissements d'impôts 2009 ont permis d'effectuer des placements à terme dont les intérêts (CHF 94'287.85) se trouvent dans ce poste.

22.4909 Imputation d'intérêts sur emprunts travaux d'investissements des services Egouts et Eaux.

Ce compte a été créé afin de mettre en évidence les intérêts des dettes en relation avec les travaux d'investissements liés aux services des Egouts et des Eaux pour les charger dans les services respectifs. Les intérêts imputés concernent les emprunts liés aux travaux des comptes 9144 à l'Actif du Bilan. La contre-partie se retrouve dans les comptes 46.3905 et 81.3905.

3. DOMAINES ET BATIMENTS

Répartitions des charges salariales :

Employés communaux	Répartitions		ventilations
Buchet Jean-Luc	10%	Forêts	32.3011.1
Aubert Laurent	20%	Routes	43.3011
	10%	Parcs	44.3011
	10%	Déchetterie	451.3011
	25%	Egouts	46.3011
	25%	Eau	81.3011

Conciergerie			
Freitas José	2.50%	Ancien Collège	352.3011
	40%	Maison Commune	354.3011
	57.50%	Collège Fin	358.3011
Pittet Denis	5%	Eglise	353.3011
	95%	Salle polyvalente	355.3011
Della Nave Mireille	100%	Bâtiment du feu	356.3011
Rey Olga	25%	Forêts - cabane	32.3011.1
	12.50%	Cure	58.3011.1
	62.50%	Ancienne école	352.3011

32. FORETS32.3181 Honoraires et prestations de service

Les travaux de broyage et de débardage de bois ont été plus importants que prévus.

35. BÂTIMENTS

351. Auberge

351.3141.1 Entretien de l'auberge

Il est à noter que dans ce poste, les travaux de mise en séparatif des canalisations de l'auberge, budgétisés à CHF 23'000.00, n'ont finalement coûté que CHF 18'380.00.

352. Ancienne école

352.4271 Location carnotzet et salles

La somme de CHF 3'009.40 est comptabilisée dans ce poste. Elle correspond à la part d'utilisation des salles de l'ancienne école par la communauté des 367 paroissiens portugais inscrits à Etoy. Ce montant est porté en déduction de la facture de la subvention accordée à la Paroisse catholique de St-Prex (c. 58.3651.1).

353. Eglise

353.3141 Entretien bâtiment et entourage

Les travaux de nettoyage et d'entretien de l'orgue prévus en 2009 ont été reportés.

354. Maison de Commune

354.3113 Achat de mobilier et d'équipements

L'achat d'un projecteur (CHF 4'500.00) et d'un système de sonorisation (CHF 8'500.00) sont imputés dans ce poste.

354.3141 Entretien bâtiment et entourage

Dans ce poste, 2 facteurs influencent la hausse des charges, soit :

- 1) le changement d'un régulateur pour la chaudière (CHF 9'800.00)
- 2) les travaux de réfection du local de l'ancienne poste pour l'installation de la nouvelle épicerie (CHF 61'700.00). Toutes les factures des maîtres d'œuvre ne nous sont pas parvenues en 2009. Par conséquent, le solde de ces travaux sera imputé dans les comptes 2010.

354.4231.2 Locations commerces

Les encaissements des loyers moins élevés par rapport au budget sont liés au départ de La Poste au 31.10.2010.

354.4351 Remboursement de tiers

Une indemnité de départ de CHF 55'000.00 a été versée par La Poste. Cette somme a permis de financer partiellement la réaffectation du local accueillant actuellement la nouvelle épicerie.

355. Salle polyvalente

355.3011 Conciergerie

Un 14^{ème} salaire statutaire a été versé au concierge de la Salle polyvalente au terme de 20 ans d'activité.

355.3141 Entretien

Les principaux gros travaux d'entretien effectués à la salle polyvalente ont consisté en des travaux de peinture intérieurs et extérieurs pour CHF 22'500.00 ainsi que le remplacement des mitigeurs de douche aux vestiaires des dames pour CHF 10'400.00.

355.4271.1 Location appartement

Le bail de l'appartement de la salle polyvalente loué à un privé s'est terminé au mois d'avril 2009. Cet appartement est désormais mis à disposition du nouveau centre des jeunes.

355.4271.2 Locations diverses

355.4271.3 Location salle scolaire (nouveau compte)

Le 2^{ème} compte a été créé afin de distinguer plus clairement les locations de la salle polyvalente à des privés et des sociétés, de la location de la salle de gymnastique versée par le groupement scolaire d'Aubonne.

357. Locaux de Voirie et buvette du foot

357.3113 Achat équipement et machines

Le dépassement des charges de ce compte provient de l'achat d'une tondeuse qui a remplacé l'ancienne tombée en panne (CHF 5'800.00).

357.4351 Facturation à des tiers

Notre assurance "véhicule" a versé une indemnité de CHF 2'330.00 pour les dégâts causés par la grêle en juillet 2009 sur le véhicule Kangoo de la voirie.

358. Collège de la Fin

358.3141 Entretien bâtiment et entourage

Parmi les entretiens, il est à noter le remplacement de la moitié des stores à lamelles du Collège de la Fin (CHF 15'900.00) ainsi que la fabrication et pose de grillages extérieurs (pare-pluie) au Collège de la Fin pour CHF 41'900.00.

362. Collège Etoy 2/3 et Buchillon 1/3

362.3141 Part Etoy frais entretien collège intercommunal

362.4271 Location salles scolaires

La gestion de ce bâtiment est assurée par la commune de Buchillon. Elle paie les frais d'entretien et reçoit les locations des salles scolaires. Seule la part d'Etoy est imputée dans ces deux comptes.

362.3803 Attribution au fonds de rénovation du bâtiment

En 2009, les frais du Collège intercommunal se sont montés à CHF 65'318.45 et les locations de classes à CHF 66'666.65. La différence représente un excédent de recettes de CHF 1'348.20. Ce montant est attribué au fonds de réserve c. 9282.61 au Passif du Bilan.

4. TRAVAUX

42. Service de l'urbanisme et police des constructions

42.3181.8 Diverses prestations de service

Nous avons imputé dans ce poste la participation forfaitaire de notre commune pour une étude géophysique et de sismique réflexion concernant un projet de géothermie aquifère à grande profondeur de la Côte (CHF 20'000.00).

42.4311 Emoluments administratifs PC

Les activités au niveau de la police des constructions ont permis d'encaisser des taxes réglementaires plus élevées que prévu.

42.4311.1 Procédés de réclame

Passablement d'émoluments de procédés de réclame ont été encaissés en 2009, ceci en raison de nombreuses installations d'entreprises et commerces.

43. ROUTES

43.3141.1 Entretien, achat et transports matériaux

43.3141.3 Eclairage public

Voir les explications concernant ces postes dans le chapitre "Routes et éclairage public" du rapport de gestion.

43.4351 Facturation à des tiers

Dans ce compte, la Romande Energie a participé à la réfection du chemin du Tennis pour CHF 15'080.00.

45. ORDURES MENAGERES

451. Ordures ménagères et déchetterie

Quelques explications sont données dans le chapitre "Déchetterie" du rapport de gestion.

451.3189 Frais pour information envers la population

La commune a participé à raison de CHF 1.50 par habitant, à la campagne d'informations sur les déchets, mise en place par la Maison Valorsa.

46. RESEAU EGOITS ET EPURATION

46.3141 Entretien canalisations et collecteurs

La réparation des collecteurs E.U. En Senaugin et sous la RC 1 a occasionné un dépassement du budget de ce compte.

46.3521 Exploitation STEP, St-Prex

Le dépassement du budget de ce poste est lié à l'augmentation importante du nombre des E.H. (équivalents habitants), des coûts des transports des boues, de la chloration des eaux rejetées au lac, des polymères pour la déshydratation et des coûts d'énergie découlant de l'arrêt du totem.

46.3905 Imputation d'intérêts s/emprunts travaux égouts-épuration

Les intérêts liés aux investissements du Service des Egouts figurant à l'Actif du Bilan, sont comptabilisés dans ce compte. Les recettes du réseau d'égouts contribuent ainsi au paiement des intérêts relatifs à ce service. La contrepartie se retrouve dans le service financier c. 22.4909.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

550. Activités parascolaires

550.3113 Achat mobilier et équipement

550.3131 Achat produits alimentaires

550.3171 Achat petit matériel et pdts pr animation

550.3522.1 Part frais exploitation Centre des Jeunes

550.4359 Vente de produits

Cette série de comptes à été créée afin de pouvoir distinguer les différentes charges et produits concernant le Centre des Jeunes créé en 2009 dans l'appartement de la salle polyvalente.

6. POLICE**60. Service de Police***60.3189 Prestations surveillance gendarmerie**60.4521 Participation frais gendarmerie Com. Buchillon-Allaman*

La facture globale versée à l'Etat de Vaud est imputée dans le 1er compte pour CHF 145'000.00. Elle correspond à un poste à plein temps pour une année complète (en 2008 prestations facturées seulement pour le 2^{ème} semestre). Les Communes de Buchillon et d'Allaman reversent respectivement 20% et 15%. La part nette supportée par Etoy est de 94'250.00.

7. SECURITE SOCIALE**72. Facture sociale**

Le coût total de la facture sociale est réparti dans les comptes suivants :

72.3511.1, 72.3511.2, 72.3511.3, 72.3511.5, 54.3511.1 et 53.3511

Pour 2009, les acomptes provisionnels facturés à la Commune d'Etoy s'élèvent à

CHF 3'310'180.00

Pour rappel, le coût de la facture sociale est réparti à raison de 50 % pour les communes et 50 % pour l'Etat de Vaud.

La facture sociale a été payée sous la forme de 4 acomptes. Le décompte final 2009 nous parviendra seulement au mois d'août 2010.

Pour mémoire, en 2008, une demande a été faite à l'Etat de Vaud afin de pouvoir mettre en attente une partie du dernier acompte demandé soit CHF 443'776.25 imputé dans le compte 9200 Créanciers au Passif du Bilan, ceci en attendant le décompte final qui nous est parvenu en août 2009.

Notre demande s'est avérée fondée car le décompte final de la **facture sociale 2008** s'est soldé par **CHF 490'362.00** (46'585.75 + 443'776.25) **en notre faveur** imputé dans le compte *72.4514 Rbt s/déc. Final année précédente.*

Facture 2009 Acomptes CHF	Budget 2009 CHF	Facture finale 2008 CHF	Facture finale 2007 CHF
3'310'180.00	3'310'180.00	3'374'725.00	2'438'664..00

81. SERVICE DES EAUX*81.3141.1 Entretien des fontaines*

La remise en état de la fontaine du bas de la Romanèche a augmenté les charges de ce poste.

81.3141.2 Entretien réseau, sources et stations de pompage

Le montant des dépenses est nettement moins élevé que celui prévu au budget car le filtre de la source Jotterand n'a pas été posé.

81.3181 Honoraires et prestations de service

Dans ce poste également, les dépenses sont plus basses que celles budgétisées car les prestations pour les zones de protection de la source Tronchin n'ont pas eu lieu.

81.3521 Exploitation du réseau d'eau des Pontets / Etoy-Buchillon / Part d'Etoy

L'augmentation de la consommation électrique due à une forte consommation d'eau d'irrigation ainsi que les frais engagés pour les zones de protection sont les facteurs qui augmentent nettement les charges d'exploitation de la station des Pontets pour l'année 2009.

BILAN

Récapitulation des investissements des patrimoines administratifs et financiers entrepris en 2009 :

Comptes	Objet	No Tabl.	Investissements	Amortissements	Subventions
9141.42	Aménag.routiers Gd Pré-B.Rossé	501	143'216.25		
9141.71	Etude passage sous-voies CFF	501	88'876.30		
9143.80	Crédit ét. nv.collège Les Communaux	501	526'745.85		
9144.41	Mise sépar. Eau Gd Pré-B.Rossé	504	0.00		
9144.42	Mise sépar. Egouts Gd Pré-B.Rossé	504	0.00		
9144.49	Déviat.coll.EC En Pallatex	504	81'268.00		7'434.95
9144.81	Etude constr. réservoir Les Rippes	504	66'556.85		
9144.82	Construction réservoir Les Rippes	504	1'460'279.35	250'000.00	
9144.92	Rempl. Conduite RC1 Bellev.-Allaman	504	2'377.95		
9153.5	Vente part sociale CECS	509	-5'000.00		
9153.6	Acquisition nouvelles actions CGN	509	1'000.00		
	TOTAUX		2'365'320.55	250'000.00	7'434.95
			Tableau ch.50	Tableau ch.68	Tableau ch.66
	Total des recettes 68 + 66	6		257'434.95	
	Augment. investis. patrim. admin.	69	2'107'885.60		

Patrimoine financier

Comptes	Objet		Investissements	Amortissements	Subventions
			0.00	0.00	
	Amort. p/reprise réserve			0.00	
	Totaux Patr.admin. + financier		2'365'320.55	250'000.00	7'434.95
	Augment. investis. patrim. admin.+ fin.		2'107'885.60		

CONCLUSIONS

Avant les attributions et amortissements obligatoires, la situation du compte de fonctionnement est la suivante :

CHARGES CHF 10'958'078.40
REVENUS CHF 13'500'089.35

EXCEDENT DE RECETTES :	CHF 2'542'010.95
-------------------------------	-------------------------

RESULTAT FINAL 2009		Montant	Solde bén.
Avant tous les amortissements net			2'542'010.95
Prélèvement Fds réserve Protect. Civile	A	12'058.35	2'554'069.30
Amortissements et attributions obligatoires	B	-591'454.10	1'962'615.20
Attribution à des fonds de réserve	C	-17'702.65	1'944'912.55
Amortissement patrim. financier et administratif		- 0.00	1'944'912.55
Mise en réserve pour travaux futurs	D	-1'900'000.00	44'912.55
			<i>Excédent viré à Capital</i>

A) Prélèvements sur le fonds de réserve Abri PC c. 9282.0

B) Les amortissements et attributions obligatoires touchent les comptes suivants :

Services des Egouts c. 46.3811- c. 9280.2 Attributions pour travaux futurs Egouts

Service des Eaux : c. 81.3811- 9280.3 Attributions pour travaux futurs Eau

C) Attribution à divers fonds de réserve : c. 9280.4 réserve "Tourisme", c. 9282.3 réserve Aide sociale, c. 9282.31 réserve "Petite Enfance", c. 9282.61 réserve fonds Collège Etoy-Buchillon

D) Mise en réserve pour travaux futurs c. 9282.6

La clôture finale des comptes se traduit ainsi :

	COMPTES	BUDGET
CHARGES	CHF 13'467'235.15	CHF 11'305'500.00
REVENUS	CHF 13'512'147.70	CHF 10'974'230.00

EXCEDENT	CHF 44'912.55	DEFICIT	CHF 331'270.00
-----------------	----------------------	---------	----------------

L'excédent de recettes de CHF 44'912.55 est imputé à Capital c. 9290 au Passif du Bilan dont le montant final au 31.12.2009 s'élève à **CHF 400'274.30.**

Analyse et commentaires des comptes 2009

- 12 -

Evolution des charges et revenus de 1999 à 2009 en tenant compte uniquement des amortissements obligatoires.

ANNEE	CHARGES	REVENUS		RESUTAT AVANT AMORT. OBLIG.		RESULTAT APRES AMORT. OBLIB.
1999	5'868'096.75	6'832'413.80	Bénéf.	964'317.05	Bénéf.	763'957.20
2000	6'410'113.35	8'126'851.00	Bénéf.	1'716'737.65	Bénéf.	1'490'683.75
2001	7'267'490.90	10'641'156.05	Bénéf.	3'373'695.15	Bénéf.	2'929'850.70
2002	7'877'247.95	9'440'769.60	Bénéf.	1'563'521.65	Bénéf.	974'642.40
2003	8'498'633.30	9'073'462.10	Bénéf.	574'828.80	Bénéf.	177'960.95
2004	8'017'166.50	8'653'503.80	Bénéf.	636'337.30	Bénéf.	381'793.35
2005	12'228'494.70	15'668'573.40	Bénéf.	3'440'078.70	Bénéf.	3'070'213.60
2006	9'838'993.00	10'635'747.45	Bénéf.	796'754.45	Bénéf.	374'206.80
2007	11'409'946.20	17'362'415.10	Bénéf.	5'952'468.90	Bénéf.	4'908'862.40
2008	10'932'103.70	16'073'251.00	Bénéf.	5'141'147.30	Bénéf.	3'918'784.75
2009	10'958'078.40	13'500'089.35	Bénéf.	2'542'010.95	Bénéf.	1'962'615.20

En résumé, l'excellent résultat des comptes 2009 provient notamment de la facturation des différents impôts c. 21 (+ CHF 1'486'400.00), de l'encaissement des taxes liées à de nombreux chantiers c. 46 et 81 (excédent de CHF 591'400.00) ainsi que les soldes en notre faveur de la facture sociale (CHF 490'300.00) et de la péréquation (CHF 129'800.00) qui nous ont été ristournés.

Pour l'année 2009, nous n'avons pas procédé à des amortissements étant donné que les travaux d'investissements sont encore en cours.

L'excédent de recettes 2009 a été mis en réserve en qui concerne les comptes Eau et Egouts, ceci en vue d'amortir les investissements relatifs à ces services. Le solde de CHF 1'900'000.00 a également été mis en réserve en vue d'amortissements futurs de divers travaux d'investissements.

L'année comptable favorable nous permet de bénéficier d'une marge d'autofinancement confortable. Celle-ci est nécessaire afin que nous soyons en mesure d'adapter les équipements de notre commune en pleine évolution.

Ettoy, le 10 mai 2010

Le Syndic :

La Boursière :

M. Roulet

E. de Mestral

Délégué municipal : M. Daniel FIORA.